

CHAMPIONNAT NATIONAL

UGSEL



UGSEL

21^e

**CHAMPIONNAT
NATIONAL VTT**

📍 Ecouflant

6 - 7 MAI
2025

Crédit  Mutuel

**CASAL
SPORT**



Renseignements généraux

CONTACT et ACCUEIL

Comité Ugsel 49 – 14 rue saumuroise 49000 Angers – 02 41 68 37 19

Organisation : Association sportive Saint Aubin La Salle

Lieu de l'accueil : Gymnase du Lycée Saint-Aubin-La-Salle 17h à 19H

Responsable technique : Philippe Paillat 06 60 67 84 79

Responsable logistique : Eric Guitton : 06 63 41 46 50

LIEU DE COMPÉTITION, PLAN D'ACCÈS, STOCKAGE VTT

Lieu d'accueil : [Lycée Saint Aubin La Salle, rue Fabien Cesbron 49480 Verrières en Anjou.](#)

S'y rendre : depuis Paris, Le Mans : direction parc des expositions d'Angers, un fléchage sera disposé depuis le parc des expositions.

Les VTT pourront être stockés au lycée.

Lieu de compétition est à aux [Sablières d'Ecouflant](#), parc de la commune d'Ecouflant. Il faut prévoir un temps de trajet de 10 minutes entre l'établissement et le lieu de compétition



HÉBERGEMENT et RESTAURATION

Hébergement : une liste d'hôtels proches est proposée sur le site de l'UGSEL.

Forfait restauration de 3 repas :

mardi soir au lycée

mercredi midi sur site de compétition

mercredi soir au lycée au prix de 27 euros.

Panier repas mercredi midi au prix de 7 euros.

Réservations à l'aide du questionnaire de participation.



DROIT D'ENGAGEMENT et PRIME KM

Le droit d'engagement est de 14 euros par compétiteur.

Une prime kilométrique est versée par l'intermédiaire du comité Ugsel auquel l'établissement est rattaché. Elle est calculée en fonction du nombre de participants et de la distance (trajet aller-retour, référence dicoroute)

ANIMATION, SOUVENIR et PASTORALE

Un temps convivial est prévu lors de l'accueil administratif de la remise des récompenses puis un temps de remise des récompenses au gymnase à la fin de la première journée de compétition (mardi 6 mai).

RESPONSABILITÉ

Les accompagnateurs (professeurs d'EPS, parents et autres) ainsi que le chef d'établissement sont directement responsables du comportement de leurs sélectionnés et des dégâts que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour, que ce soit dans le centre de restauration ou le lieu de compétition.

L'Ugsel 49 décline toute responsabilité en cas de vol. Chacun doit être responsable de ses effets et savoir les surveiller ou les faire surveiller.

SERVICE MEDICAL

Un poste de secours assurera la prise en charge des jeunes compétiteurs durant la compétition. En cas de blessure grave, l'évacuation se fera sur le CHU d'Angers ou la clinique de l'Anjou.





Renseignements techniques et sportifs

RÈGLEMENTS, COMMISSION DISCIPLINAIRE et LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Se référer aux Règlements généraux et spécifiques 2024-2025 parus sur le site de l'Ugsel nationale

REPRÉSENTANTS UGSEL NATIONALE

CTN : Anne SIMON

Ugsel nationale : Béatrice DEL FRARI

LICENCES

La licence Ugsel avec photo est obligatoire, élève et encadrant. Elles sont dématérialisées et imprimables par l'enseignant sur Ugselnet Point de vigilance sur **l'article 9** des règlements généraux concernant la licence encadrant (*La participation d'un établissement est soumise à la présence d'un encadrant licencié UGSEL, qu'il soit professeur d'EPS, personne participante à l'animation de l'association sportive ou accompagnateur ponctuel*).

USPORT

Les enseignants devront obligatoirement :

- Supprimer les élèves qualifiés mais qui ne participeront pas. En cas de non-respect, les droits d'engagement seront dus à l'organisateur.
- Faire tout changement de noms dans les équipes, et ce 96h au plus tard avant le début de la compétition, soit le 2 mai. Passé ce délai, les modifications ne seront acceptées que sur présentation d'un justificatif.

Pour les membres des équipes qui ne changent pas, aucune manipulation à faire sur Usport. Sans justificatif, les modifications seront acceptées sous réserve d'acquiescement des frais administratifs, à savoir 5 euros par élève et par changement (nouveau 24-25 cf article 15 des RG).

QUESTIONNAIRE PARTICIPATION

Le règlement de 14 euros par participant se fait par chèque à l'ordre de « Association sportive Saint Aubin La Salle » - France VTT - 14 rue Helene Boucher Saint Sylvain D'Anjou - BP 30139 - 49481 Verrières en Anjou

Ou par virement, coordonnées en bas du questionnaire.

A renvoyer à Eric GUITTON ericguitton49@orange.fr avant le **29 avril 2025**, dernier délai.

TENUE et MATERIEL

1 seul VTT par participant, en bon état de marche, sans corne et avec bouchons de cintre, sans assistance électrique. Un contrôle du matériel sera effectué avant le début de la compétition. Les vélos seront photographiés après remise des plaques de cadre par l'organisateur.

Le port des lunettes et les gants est fortement recommandé. Tout élève roulant sur le site du championnat doit porter un casque (attaché). Se référer au Règlements Généraux (art. 10) et spécifique (art. 15).

Une tenue représentant l'association sportive de l'établissement (ou neutre) et qui reste en conformité avec les règlements de la fédération de VTT

CHARTRE ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive





PROGRAMME GÉNÉRAL

Lundi 5 mai 2025 – ACCUEIL

- 17h – 19h** Accueil des délégations au lycée Saint Aubin La Salle
19h15 - 20h15 Repas au self du lycée
20h30 - 21h30 Réunion à l'amphithéâtre du lycée avec élèves puis encadrants (temps pastoral, consignes de sécurité, informations diverses)


Mardi 6 mai 2025 – Championnat individuel

- A partir de 7h30** Ouverture du local VTT du lycée
8h30 Rassemblement sur site des Sablières (parking du plan)
9h00 – 10h30 Trial Benjamins / Minimes filles/ Minimes garçons
Spéciale CJG / CJF/ Benjamins
10h30 -12h00 Trial CJG / CJF/ Benjamins
Spéciale Minimes garçons / Benjamins/ Minimes filles
12h- -13h00 Pique-nique sur site ou repli au Lycée si mauvais temps
13h – 13h30 Reconnaissance parcours cross-country
13h30 /17h30 Epreuves de cross-country :
13h30 BF
14h15 BG et MF
15h15 MG et CJF
16h30 CJG
A partir de 18h Ouverture du local VTT du lycée
19h00 - 19h45 Pot des officiels et encadrants
19h15 – 20h15 Repas au self du lycée
20h30 – 22h00 Remise des récompenses puis réunion technique

Mercredi 7 mai 2025 – Championnat par équipe

- A partir de 7h30** Ouverture du local VTT du lycée
8h30 Rassemblement sur site des Sablières
Championnat par équipe :
9h00 – 12h30 Benjamins
Minimes
Cadets-juniors
A partir de 12h Distribution des paniers-repas
12h45 – 13h15 Remise des récompenses par équipes
13h30 Fin du championnat





Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.


Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac, et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux évènements d'ouverture culturelle éventuels.

Le jeune s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'adulte est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect et des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son chef d'établissement.

L'organisateur s'engage à tout mettre en oeuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.



La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.